

SECTION ALLEMAND RENFORCE

Horaires renforcés

- 3h30 d'enseignement d'allemand par semaine, soit une heure de plus que le volume horaire habituel
- 1h par semaine d'enseignement de culture et civilisation allemande



Préparation à la certification B1

Conçue sur la base du Cadre Commun Européen (CECRL), la certification délivre aux élèves qui valident les compétences **un diplôme reconnu internationalement et valable à vie**. L'examen consiste en 4 épreuves : Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, et expression orale.

La réussite à la certification donne droit à un diplôme établi par la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK).

La validation du niveau B1 permet la poursuite de ses études dans un établissement d'enseignement public en Allemagne et facilite la recherche d'un stage ou d'un emploi en Allemagne. Elle atteste officiellement d'un niveau d'allemand pour toutes les occasions ou candidatures exigeant un niveau en allemand.

Mobilité

Nous organisons depuis plusieurs années un appariement avec des lycées de Hamm, en Rhénanie du Nord—Westphalie.

Les élèves français sont mis en relation avec des correspondants allemands âgés de 14 à 16 ans. Nous irons leur rendre visite pendant une semaine au printemps 2021, et les allemands viendront au lycée à l'automne suivant.

Nous encourageons également les programmes individuels soutenus par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, comme le programme Brigitte Sauzay (mobilité de 3 mois) et accompagnons les élèves volontaires dans leurs démarches.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à cecile.arriailh@ac-creteil.fr.

